

Évaluation des retombées d'un programme destiné à des familles vivant dans des conditions difficiles : réflexion sur leur pouvoir d'agir

Sylvie Hamel

Département de psychoéducation, Université du Québec à Trois-Rivières

Carl Lacharité

Département de psychologie, Université du Québec à Trois-Rivières

Maud Pellerin

Département de psychoéducation, Université du Québec à Trois-Rivières

Andrée-Anne Lepage

Département de psychologie, Université du Québec à Trois-Rivières

Jean Montambeault et Chantal Chicoine

Équijustice Trois-Rivières

RÉSUMÉ

Cet article présente les résultats d'une recherche dont l'objectif était de faire l'évaluation des retombées du Programme de Renforcement des Familles (PRF), implanté en 2011 dans deux quartiers défavorisés de la ville de Trois-Rivières. Cette recherche s'intéressait à savoir si l'expérience du PRF a permis aux familles y ayant participé de créer des liens entre elles et, plus globalement avec leur communauté. Les résultats découlant d'entrevues réalisés auprès de 20 parents et de 12 membres de la communauté donnent à réfléchir sur le pouvoir d'agir de ces familles de même que sur celui des intervenants qui les accompagnent.

Sylvie Hamel, Département de psychoéducation, Université du Québec à Trois-Rivières, QC; Carl Lacharité, Département de psychologie, Université du Québec à Trois-Rivières, QC; Maud Pellerin, Département de psychoéducation, Université du Québec à Trois-Rivières, QC; Andrée-Anne Lepage, Département de psychologie, Université du Québec à Trois-Rivières, QC; Jean Montambeault, Équijustice Trois-Rivières, QC; Chantal Chicoine, Équijustice Trois-Rivières, QC.

Ce projet a été financé en partie par la Stratégie nationale pour la prévention du crime du Gouvernement du Canada.

Pour toute correspondance concernant cet article, s'adresser à : Sylvie Hamel, Université du Québec à Trois-Rivières, Pavillon Michel Sarrazin, 3351 Boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 4M3, sylvie.hamel@uqtr.ca.

Mots clés : Programme de Renforcement des Familles, familles vivant dans des conditions difficiles, groupe, communauté, pouvoir d'agir

ABSTRACT

This article reports the results of an outcomes evaluation of the Strengthening Families Program (SFP) implemented in 2011 in two disadvantaged neighbourhoods in the city of Trois-Rivières. This research focused on whether the SFP experience has allowed the families involved to connect with each other and more broadly with their community. The resulting interviews with 20 parents and 12 community members allowed us to reflect on the empowerment of these families as well as the caseworkers who worked alongside them.

Keywords: Strengthening Families Program, families living in difficult conditions, group, community, empowerment

Le projet Ensemble pour prévenir découle du travail d'une Table de concertation formée en 2004, regroupant une vingtaine de membres provenant de la ville de Trois-Rivières et représentant différentes organisations, publiques et communautaires, reliées à la santé, la sécurité, l'éducation, l'habitat et les services sociaux. Leur but était alors de développer des stratégies communes d'intervention dans l'intérêt de répondre aux besoins des résidents des quartiers Adélarde-Dugré et Jean-Nicolet. Ces quartiers font partie des secteurs couverts par l'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières (OMHTR) qui est un organisme public à but non lucratif ayant pour mandat d'aider les personnes et les familles à faible revenu à trouver un logement approprié. À cette époque, le revenu annuel moyen par logement était de 13 577 \$ dans le quartier Adélarde-Dugré et de 11 681 \$ dans le quartier Jean-Nicolet (Boisvert & Pépin, 2004).

En 2009, les membres de cette Table de concertation ont entrepris de faire une enquête sur le sentiment de sécurité des résidents de ces deux quartiers. Les résultats permirent de confirmer notamment que : 1) plusieurs jeunes manifestaient des comportements violents et antisociaux, 2) que la consommation de stupéfiants et d'alcool par les adolescents était relativement répandue dans les deux quartiers et 3) que leurs parents, vivant eux-mêmes des situations difficiles, n'étaient plus en mesure de leur offrir un encadrement adéquat. Suite à cette enquête, les membres de la Table de concertation ont donc mis en place différentes actions collectives, dont une particulièrement significative les conduisant à implanter, en 2011, le Programme de Renforcement des Familles (PRF). Dans cette foulée, la Table de Concertation changea de statut pour devenir le Conseil de la Communauté dont le mandat fut de soutenir les opérations et les décisions à prendre pour assurer le bon fonctionnement de ce nouveau projet.

Le PRF

Le PRF s'offre en plusieurs versions allant de 7 à 14 semaines, destinées à des enfants de tous âges (de la naissance à 17 ans) ainsi qu'à leur famille. Celui-ci a fait l'objet de plusieurs évaluations, dont la plupart ont porté leur attention sur l'efficacité du programme. Plus particulièrement, six évaluations indépendantes ont été soumises à des essais randomisés et contrôlés, dont cinq ont été réalisées aux États-Unis où le programme

est né et une en Thaïlande. Globalement, leurs résultats indiquent que le programme conduit à des effets favorables en augmentant les facteurs de protection et en réduisant les facteurs de risque pouvant conduire à la consommation d'alcool, de tabac et de substances (Brody et al., 2006 ; Brook et al., 2012 ; Coatsworth et al., 2014 ; Gottfredson et al., 2006 ; Kumpfer, Scheier et al., 2020 ; Kumpfer, Xie et al., 2011 ; Maguin et al., 2004 ; Puffer et al., 2017).

Pour leur part, les membres du Conseil de la Communauté ont choisi d'implanter une version intensive du programme s'adressant aux jeunes de 12 à 16 ans, issus de familles vivant dans des conditions difficiles (Kumpfer, Whiteside et al., 2010). Cette version s'étale sur 14 semaines consécutives s'organisant globalement autour de trois grandes thématiques qui, en suivant un ordre logique, abordent en premier lieu les relations familiales (l'importance de passer du temps ensemble), puis la communication (claire et respectueuse) et enfin, les limites (comment les instaurer et les respecter).

Les séances hebdomadaires sont d'une durée approximative de deux heures et demie. Chaque séance commence par un souper en famille, invitant tous les parents et les adolescents participant à une même cohorte (regroupant généralement 4 à 5 familles) à partager ensemble un repas avec la participation des membres de l'équipe d'animation. Dans un deuxième temps, les jeunes et les parents se séparent pour participer à leur atelier de groupe respectif d'une durée d'une heure environ. Puis, les jeunes et les parents sont réunis dans un dernier temps pour faire ensemble quelques exercices et tenter de mettre en pratique les éléments qu'ils viennent d'aborder de manière séparée.

Ces modalités reflètent les fondements du programme. Ces fondements s'appuient d'abord sur la théorie de l'apprentissage social (Bandura, 2011). Dans cette perspective, le programme préconise le groupe comme outil d'intervention, comme lieu potentiel de soutien et de normalisation. Cependant, le PRF n'est pas une forme de thérapie. Les animateurs ne doivent pas endosser le rôle d'intervenants experts, mais demeurer plutôt dans une posture neutre, sans jugement ni diagnostic. Pour respecter les principes du programme, ils doivent se montrer accueillants et ouverts, se centrer sur les forces et les capacités des participants, éviter d'intervenir sur leurs difficultés, faire du renforcement positif et s'assurer d'utiliser une communication claire. Cette attitude favorise l'émergence des compétences psychologiques et sociales des personnes et le renforcement de la résilience des familles (Kumpfer, Whiteside et al., 2010).

De plus, le programme s'appuie sur le modèle de vulnérabilité biopsychosociale, développé par Kumpfer, Trunnell, et al. (1990). Celui-ci stipule que les facteurs de risque psychosociaux ont une influence sur les stressés vécus par la famille et seraient atténués par ses ressources. Plus précisément, ce modèle écologique (Ahmed et al., 2018) soutient que le développement de certains comportements à risque, tels que la consommation de substance, serait influencé par le contexte environnemental (communauté, école, entourage, famille) qui lui-même évolue à travers les années. Mais en contrepartie, que le renforcement des liens familiaux, la cohésion, la communication et la supervision parentale et les valeurs familiales positives, de même que l'accès et l'utilisation des ressources de la communauté (Riesch et al., 2012) constituent des facteurs de protection essentiels. Ces facteurs favorisent la socialisation de l'enfant, mais surtout ont pour effet d'augmenter les capacités des familles à faire face ensemble aux difficultés qu'elles traversent (Kumpfer, Whiteside et al., 2010). Il n'est donc pas étonnant que la famille constitue la première cible du programme, si bien qu'un jeune ne peut y participer que s'il est accompagné d'un parent.

Les liens et le pouvoir d'agir

Cela dit, c'est en voulant respecter les fondements du programme que, dans le cas ici présent, les membres du Conseil de la Communauté ont, d'une part, misé sur la reconnaissance des forces des familles participant au programme, et, d'autre part, ont accordé une attention particulière aux opportunités qui pouvaient leur être données de créer des liens, entre elles ainsi qu'avec leur communauté. Ils se sont ainsi assurés que les séances aient lieu dans des organismes situés dans les quartiers ciblés (Maisons de quartier). Ils souhaitaient alors que les familles puissent, si nécessaire, trouver dans leur communauté immédiate le soutien et l'aide dont elles auraient besoin. Aussi, les séances ont été animées par des équipes formées d'animateurs provenant habituellement d'organisations différentes, soit publiques et communautaires. Cette stratégie visait à donner la possibilité aux participants de connaître et de créer des liens de confiance avec une diversité d'intervenants et par ricochet, s'ouvrir davantage aux services que pouvaient leur offrir les organisations que ces intervenants représentent. De plus, un soin particulier fut accordé à la composition des cohortes dans l'intérêt de favoriser de bonnes dynamiques au sein des groupes pour que les participants puissent bénéficier le mieux possible de leur expérience et peut-être créer des liens durables avec d'autres participants.

Il est d'ailleurs documenté que le groupe peut être bénéfique pour les populations les plus vulnérables. À l'issue d'une recherche conduite auprès de femmes immigrantes, Chamberland et Le Bossé (2014) constatent que le groupe fut pour elles l'occasion de relire leur propre histoire, de mettre en commun leurs obstacles et de redécouvrir leurs savoirs et leurs compétences. De fait, des dynamiques d'entraide peuvent émerger du groupe et générer chez les participants un désir de redonner et de s'impliquer auprès d'individus vivant des situations similaires à la leur (Bellamy et al., 2012). En d'autres mots, de telles expériences peuvent potentiellement élargir le champ social et offrir de nouvelles avenues aux participants leur permettant de donner un autre sens à leurs conditions de vie.

Un tel processus s'apparente à celui du développement du pouvoir d'agir (*empowerment*) qui inspire aussi les membres du Conseil de la Communauté dans leur pratique auprès des familles. Ce modèle comprend globalement deux dimensions, à la fois individuelle et collective, permettant, au plan personnel, d'augmenter le sentiment de compétence et, au plan collectif, de renforcer l'engagement au sein de la communauté (Ninacs, 2012). L'action et la participation amènent les personnes à se connaître, mais aussi à se rendre utiles dans leur milieu de vie. Ce faisant, ce processus renforce les communautés, mais également les personnes impliquées dont l'identité prend une dimension publique (Montero, 2009). Cette dimension permet de briser l'isolement et renvoie une autre image aux personnes impliquées, celle de citoyen ou de citoyenne responsable s'activant à résoudre un problème collectif, plutôt que celle d'une personne qui, en solitaire, en subit seule les conséquences. En se transformant elles-mêmes, ces personnes contribuent à transformer aussi le monde dans lequel elles vivent.

De manière plus spécifique, Ninacs (2012) explique que l'exercice du pouvoir d'agir comprend trois étapes que sont l'opportunité de 1) choisir, 2) de décider et 3) d'agir. Celui-ci s'appuie d'abord sur l'acquisition de ressources ou d'habiletés, ainsi que sur la possibilité de les expérimenter, inévitablement, pour qu'émerge une prise de conscience à propos de sa réalité et de ses capacités (Deslauriers, 2007; Lemay, 2006). De cette première transformation (confiance) et de la réflexion qu'elle entraînera avec elle dans ce processus, pourront s'enchaîner ensuite de nouvelles actions qui pourraient améliorer leurs conditions de

vie. Celles-ci conduiront potentiellement à d'autres changements dont les visées seront d'ordre personnel ou communautaire selon le contexte ou les priorités des personnes concernées.

En somme, le développement du pouvoir d'agir se fonde sur la même croyance que le PRF, voulant que les personnes vivant des conditions de vie difficiles possèdent les forces ou puissent développer les capacités d'action nécessaires pour surmonter leurs difficultés si on leur en donne les moyens.

OBJECTIF DE LA RECHERCHE

L'objectif de cette recherche était de faire l'évaluation des retombées du PRF implanté dans les quartiers Adélarde-Dugré et Jean-Nicolet entre 2012 et 2015. Plus précisément, cette recherche s'intéressait à savoir si l'expérience du PRF a permis aux familles y ayant participé de créer des liens entre elles, de même qu'avec leur communauté. Il ne s'agit donc pas ici d'une recherche visant à mesurer l'efficacité du PRF. Dans un tel cas, la recherche aurait porté son attention sur des variables proximales au programme, telles que les pratiques parentales et la qualité de la relation parent-enfant. Or, dans le cadre de cette recherche, il s'agit plutôt de porter une attention à des variables distales, traduisant à la fois certaines caractéristiques du programme (utilisation du groupe) et l'approche globale et communautaire (soutien des familles et animation du programme au sein des quartiers) que les membres du Conseil de la communauté ont voulu prendre pour respecter les fondements écologiques du programme et pour l'adapter à leur contexte. Les efforts consentis par les acteurs du programme pour entourer les familles et leur donner l'opportunité de développer de nouvelles relations apparaissent suffisamment importants dans le cas présent pour que ces dimensions soient considérées dans le cadre de l'évaluation des retombées du programme.

MÉTHODE

L'évaluation de telles dimensions du programme se prêtait à l'utilisation d'une approche qualitative par entretiens semi-structurés. Comme le souligne Patton (2014), il est parfois très utile d'investiguer les retombées d'un programme par l'entremise d'histoires personnelles permettant de comprendre comment celui-ci parvient à atteindre les participants dans différentes dimensions de leur vie. Or, les entretiens constituent en effet l'un des meilleurs moyens pour connaître le sens que les acteurs donnent à leurs conduites et à leurs expériences (Demazière, 2008). Cette approche s'inspire de la phénoménologie qui défend l'idée selon laquelle il est essentiel de prendre en considération le sens qu'accordent les individus au monde qui les entoure, tel qu'il se présente, étant donné qu'ils sont en rapport avec lui et qu'ils se projettent en lui, ce qui les amène à développer une conscience à son égard (Boutin, 2006).

Participants

Cet article présente les résultats découlant d'entretiens individuels et de groupe conduits auprès de 20 parents ayant participé au programme et de 12 membres du Conseil de la Communauté. Les parents ont été privilégiés pour ces entretiens, plutôt que les jeunes, en raison de leur disponibilité et de leur ouverture à participer à un entretien en face à face. Aussi, les parents apparaissaient comme des vecteurs essentiels dans l'analyse des liens entre la famille et la communauté. Cela dit, ces parents proviennent d'un bassin de 52 parents (âge moyen de 37,9 ans) qui, avec leur famille, ont complété le programme entre janvier 2012 et

août 2015. Pour être éligibles au programme, ces familles devaient résider dans les quartiers Adélarde-Dugré et Jean-Nicolet et être disposées à faire des apprentissages. Par exemple, il n'était pas recommandé que les familles participent alors qu'elles traversaient une situation de crise particulièrement difficile. Dans de tels cas, les familles ont été invitées plutôt à s'inscrire plus tard au programme. Ces familles ont été recrutées dans des organismes qui se trouvent dans leur quartier, ou encore dans un comptoir alimentaire situé à proximité de leur quartier ainsi qu'à l'école, par l'entremise des services offerts à leur adolescent.

Parmi les parents ayant accepté de participer à cette recherche, 17 sont des femmes et trois sont des hommes. La majorité de ces parents sont nés au Québec (13 parents) tandis que les autres sont issus de l'immigration, en provenance de l'Afrique, de l'Amérique latine et du Maghreb. Neuf parents se trouvent en situation monoparentale, sept en situation biparentale et quatre en famille reconstituée. Seulement cinq d'entre eux travaillent onze heures ou plus par semaine au moment de l'entrevue. Trois parents indiquent avoir commencé ou terminé leurs études à l'école primaire, douze auraient commencé ou terminé leurs études à l'école secondaire et deux parents indiquent avoir fait des études supérieures.

Les membres du Conseil de la Communauté font partie d'un partenariat constitué de 12 personnes, soit huit femmes et quatre hommes âgés en moyenne de 49,91 ans. Ces personnes représentent des organisations, publiques et communautaires, reliées à l'habitat (OMHTR), aux services sociaux (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec), au soutien et à l'accompagnement (Maison L'Entr'Amis, Maison de jeunes Action Jeunesse), à la sécurité (Sécurité publique de la Ville de Trois-Rivières), à l'éducation (école secondaire les Pionniers et commission scolaire Chemin-du-Roy¹) et aux loisirs (Centre Loisir Multi-Plus). Ces répondants offraient un regard pertinent à propos des liens entre les familles et la communauté et complémentaire à celui des parents.

Collecte de données

Les parents ont été rencontrés sur une base individuelle pour participer à un entretien semi-dirigé qui s'intéressait aux liens que ces parents et leur famille auraient développés ou non avec d'autres parents ou d'autres membres de la communauté². Ces entretiens ont été réalisés au printemps 2013 (huit mères et un père). Puis, sept autres entretiens ont été réalisés au printemps 2014 (cinq mères et deux pères). Enfin, quatre entretiens ont été réalisés au printemps 2015 avec la participation de quatre mères. Ainsi, ces entretiens se sont déroulés alors que le programme était terminé depuis trois, six, neuf ou 13 mois.

De leur côté, les membres du Conseil de la Communauté ont aussi été sondés afin de connaître leurs points de vue à propos des retombées de la démarche, que ce soit chez les individus et leur famille ou encore, de manière plus large au sein de leur communauté³. Leur regard se porte à un autre niveau bien entendu, considérant que certains d'entre eux sont très près des familles ciblées tandis que d'autres se situent plutôt

1. Aujourd'hui devenu Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy.

2. Voici les cinq questions ayant été adressées aux parents : 1) Le programme vous a-t-il permis de connaître des ressources que vous ne connaissiez pas avant ? 2) Le programme vous a-t-il permis de connaître des personnes que vous ne connaissiez pas avant ? 3) Avez-vous gardé des contacts avec certains participants ? Ou aimeriez-vous pouvoir le faire ? 4) Avant de participer au programme, pensiez-vous que d'autres parents rencontraient les mêmes défis avec leur adolescent ? 6) Comment avez-vous trouvé les échanges avec les autres parents ?

3. Pour leur part, les membres du Conseil de la Communauté, ont reçu, pour l'entretien individuel et de groupe, une seule question qui est la suivante: De votre point de vue, le programme a-t-il des impacts sur les parents et les jeunes y ayant participé ? Si oui, comment cela se manifeste-t-il ?

en périphérie. À l'été 2014, ces entretiens ont été faits sur une base individuelle auprès de neuf membres du Conseil de la Communauté. Puis, au printemps 2015, c'est un entretien de groupe qui fut réalisé avec tous les membres (12 membres) du Conseil de la Communauté, dans le cadre d'une rencontre régulière de cette instance.

Considérations éthiques

Tous les participants et les participantes de cette recherche ont d'abord été approchés par un intervenant de confiance (directeur et coordonnatrice du PRF) pour vérifier leur intérêt à être contactés par l'équipe de recherche. De plus, ces participants et participantes ont tous signé un formulaire de consentement approuvé par le comité éthique à la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Analyse des données

Parmi les 20 parents rencontrés, quatorze ont donné leur consentement à ce que l'entretien soit enregistré sur bande audio. Du côté des membres du Conseil de la Communauté, les entretiens ont tous fait l'objet d'enregistrements audios. Les entretiens enregistrés ont été retranscrits de manière intégrale, tandis que les autres ont été annotés pendant qu'ils se déroulaient. L'ensemble du matériel (notes et verbatims) a été soumis à une analyse du contenu (Bengtsson, 2016), à commencer par les verbatims qui ont d'abord été lus plusieurs reprises afin de préparer le codage des entretiens. L'analyse du matériel provenant des parents et des membres du Conseil de la Communauté fut réalisée de manière séparée. Mais dans les deux cas, le paragraphe fut choisi comme unité de sens pour que les idées soient le plus possible considérées dans leur contexte (Baribeau, 2009). Cela dit, l'analyse verticale des entretiens (toujours à partir des verbatims) a conduit à l'identification de catégories et de sous-catégories pour chacune des dimensions analysées (liens des familles entre elles, liens des familles avec la communauté, retombées générales du programme chez les familles y ayant participé). Puis, l'analyse horizontale a permis de finaliser l'identification des thèmes principaux (Paillé & Mucchielli, 2016). C'est à cette étape que le matériel provenant des entretiens qui n'ont pas été enregistrés (les notes) a été intégré à l'analyse. Le processus d'analyse fut mené en équipe, sous un mode collaboratif, de manière à nourrir l'interprétation des résultats et à valider les réflexions (Krief & Zardet, 2013).

RÉSULTATS

L'analyse de contenu réalisée à partir du matériel recueilli auprès des parents fait apparaître trois thèmes principaux qui, au plus près du discours des répondants, se lisent comme suit : 1) Participer au groupe, briser l'isolement et se sentir normal ; 2) Prolonger les liens avec les familles ayant vécu la même expérience et 3) Se projeter dans la communauté. Ces trois thématiques indiquent apparemment une séquence logique, préalable à l'engagement de ces familles au sein de leur communauté. Ces résultats sont présentés en premier lieu avant d'enchaîner ensuite sur le point de vue des membres du Conseil de la Communauté qui plus globalement abordent les retombées du programme sur les familles y ayant participé.

Participer au groupe, briser l'isolement et se sentir normal

Le groupe auquel ces parents réfèrent est évidemment celui dans lequel ils ont évolué avec d'autres parents dans le cadre du programme. Leur discours laisse entendre que ce groupe aurait été le lieu d'une expérience collective significative. La toute première dans le cas de certains parents. Celle-ci leur aurait donné l'occasion de réaliser qu'ils n'étaient pas seuls à vivre des difficultés avec leurs enfants.

C'est le fun aussi de voir que (...) je suis pas toute seule que ça fait ça chez nous. Tu sais c'est... c'est, c'est le fun des fois de, de voir qu'on n'est pas toute seule à avoir un problème. (Parent 1)

Je me disais des fois ben c'est parce que je suis pas une bonne mère de famille, c'est parce que j'ai laissé leur père (...) C'est peut-être pour ça que j'ai de la misère avec eux-autres pis c'est si, pis c'est ça. Tu sais on hhh on se fait un stratagème qui est pas beau, tu sais dans le fond là tu sais. Pis en fin du compte ben non, parce que j'ai vu que y'en a d'autres qui ont deux parents pis y'avaient de la misère aussi, pareil. (Parent 2)

Évidemment, la tentation de se comparer aux autres familles était forte. C'est la raison pour laquelle certains parents ont hésité à se joindre au programme. Mais en définitive, les parents ont généralement apprécié les conseils venant des autres parents. Il semble même que la comparaison aux autres familles aurait permis à certains participants de porter un regard différent sur leurs enfants. Le partage en groupe leur a fourni des points de repère, les amenant à considérer que leurs enfants présentaient de bons côtés, invisibles à leurs yeux avant de vivre cette expérience.

Je suis toute seule avec mes enfants, j'ai la chance que mes enfants sont... je sais pas comment dire, ouais, avec moi sont plus respectueux, plus... ben parfois non, mais c'est des choses qu'on dirait normales, mais, je connais d'autres parents que leurs enfants font n'importe quoi, dans le fond. C'est une grande chance d'être toute seule avec eux et qu'ils sont des bons garçons et des bonnes filles. (Parent 3)

Prolonger les liens avec les familles ayant vécu la même expérience

Dans le cadre du programme, plusieurs groupes étaient composés de personnes qui se connaissaient déjà puisque la plupart provenaient des mêmes quartiers. Cette dynamique de proximité n'a pas été appréciée par tous les répondants. Certains auraient préféré que les liens soient plus ténus, ne dépassant pas le seuil de la courtoisie. Mais d'autres participants et participantes ont néanmoins tiré un certain profit de ce contexte particulier. La proximité entre familles leur aurait permis de se soutenir et de se motiver mutuellement pour participer au programme. Dans l'extrait qui suit, il semble en effet que cette participante ait été poussée par une autre pour le faire et que finalement, elle n'a pas regretté son choix.

«Ah ça me tente pas», «Non non tu viens là»... Avant de le commencer pis de connaître les gens, mais finalement eh tu sais j'ai été super... C'est sûr qu'on n'était pas 75 là, mais j'ai été vraiment agréablement surpris pis tu sais j'avais beaucoup de réticences par rapport à mon gars qui a beaucoup de différences. Je me disais comment y va être perçu par les autres. (Parent 4)

À vrai dire, certains participants et participantes semblent avoir renforcé leurs liens entre eux après avoir fait le programme ensemble. Cette expérience commune les amène désormais à échanger lorsqu'ils se croisent dans le quartier.

On se croise dans le quartier on se parle là, mais sinon... Ben nos enfants sont dans même école, sont dans le même autobus... Je les vois, moi je travaille X, fait que je les vois pis quand y viennent, ben y viennent

me voir pis on jase un peu. Mais sinon en dehors on se voit pas, mais c'est pas grave, ça fait quelqu'un que je connais pis... c'est le fun. (Parent 1)

Dans la même perspective, un autre parent envisage que le programme puisse avoir un effet positif sur la vie dans le quartier, par l'entremise des liens qu'il permet de créer entre les participants et participantes.

Bien ils avaient l'air à se connaître un peu d'avance là, mais qu'ils se connaissent, plus j'imagine que ça peut aider. (...). J'imagine, que de se connaître plus, tu dois être moins gênée que si y'a quelque chose qui te dérange avec ton voisin de... de le dire. (Parent 1)

Se projeter dans la communauté

Plus encore, le témoignage de certains parents laisse entendre que leur participation au PRF serait venue renforcer chez eux un certain désir de s'impliquer. Et dans cet élan, ces parents souhaitent apparemment se tourner vers leur communauté.

Même moi, j'me suis surpris moi-même, c'est depuis, avec cette histoire-là [le PRF] qu'asteure je fonce plus dans la vie. Comme là je vais à l'école à COMSEP⁴, jamais j'aurais voulu y aller, ma cousine ça faisait deux ans qu'a m'en parlait, j'y allais pas. (...) Depuis cette histoire, je cherche à m'impliquer dans beaucoup des choses. (Parent 2)

Les retombées du programme du point de vue des membres du Conseil de la Communauté

La confiance que les derniers extraits laissent transparaître chez les parents est aussi une dimension importante émanant du discours des membres du Conseil de la Communauté. Plusieurs d'entre eux soulignent la confiance qui s'est installée chez les participants et participantes. Au point où certains parents vont désormais chercher de l'aide sans pour autant en déduire qu'ils sont incompetents. Comme l'indique cet extrait, en faisant face à leurs difficultés, ces parents seraient plutôt en train de reprendre un peu de pouvoir sur leur situation.

Ben je pense qu'un parent qui se sent débordé dans son rôle de parent avec son ado, c'est sûr qu'il perd confiance en général. Donc, le fait de reprendre un espèce de contrôle pis de pouvoir sur la situation à la maison, ben c'est sûr que ça renforce la confiance en général. Pis il y a des parents qui sont moins débordés en général. Ben là je dirais pas c'est des métamorphoses... (Membre 1)

Les membres du Conseil de la Communauté confirment aussi que les participants et participantes ont développé des liens entre eux, et qu'ils les maintiennent après le programme.

Oui je les vois continuer. Je vois aussi qu'ils ont développé des intérêts ensemble qu'ils savaient pas. Je vais donner comme exemple mettons, bon une elle aime beaucoup je sais pas moi aller au cinéma, fait que là ils peuvent y aller ensemble, sont pas tout seuls. (Membre 2)

Sans compter que les membres du Conseil de la Communauté ont été témoins à l'occasion que certains parents sont devenus des ambassadeurs du programme.

On entend la voisine qui dit à l'autre « tu devrais être dans les groupes, tu vas voir t'aurais moins de misère avec ton flo », on entend des affaires de même là, ... (Membre 3)

4. COMSEP signifie Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire

Et de manière plus globale encore, on observe que les familles ayant complété le programme sont moins souvent liées aux conflits de voisinage, qui généralement sont assez fréquents dans les quartiers.

C'est des gens qui ont déjà eu des conflits, mais qui ont participé pis là maintenant, c'est ça, en tout cas, je peux pas dire que c'est miraculeux, mais je n'en ai pas entendu parler du tout, pis ça fait pas juste un an là tu sais. (Membre 4)

Par contre, ces dernières s'impliqueraient davantage dans les activités qui sont offertes dans leur quartier. Elles se mêlent davantage à leur communauté depuis leur participation.

Avec la fête des vacances, je voyais là que le programme était impliqué. On voyait là des familles qui s'impliquaient, qui faisaient/qui participaient à des jeux fait que ça je me dis ça ça l'a un impact. (Membre 5)

DISCUSSION

L'objectif de cette recherche était de faire l'évaluation des retombées du PRF et plus spécifiquement, de savoir si l'expérience du PRF a permis aux familles y ayant participé de créer des liens entre elles et, plus globalement avec leur communauté. Les résultats qui en découlent indiquent que les familles ont, de fait, créé des liens à ces deux niveaux. Et, plus encore que celles-ci auraient apparemment gagné un certain pouvoir sur leur situation.

De prime abord, ce programme aurait permis aux parents de vivre une expérience collective significative, dont le groupe constitue un vecteur important, leur ayant permis de développer une certaine confiance en leurs capacités et de prendre conscience de leur situation. Ceci rejoint l'idée que le groupe peut faciliter le développement des composantes clés reliées au développement du pouvoir d'agir (Ninacs, 2002 ; 2012). L'altérité peut en effet favoriser le développement d'une conscience critique par le biais d'une meilleure compréhension de l'influence de l'environnement sur la réalité (Lapierre & Levesque, 2013). Cela dit, les résultats de cette recherche laissent croire que les parents rencontrés ont amorcé un certain mouvement auquel pourraient s'enchaîner d'autres changements favorables à leurs conditions de vie. D'ailleurs, les membres du Conseil de la Communauté confirment la confiance que les familles ont acquise et que certaines d'entre elles arrivent désormais à demander de l'aide sans pour autant en déduire qu'elles sont incompetentes. Sans compter que cette expérience collective aurait entraîné avec elle des dynamiques de coopération et de réciprocité favorisant le développement de liens durables entre les participants et les participantes, ce qui par extension vient augmenter leur capital social. Dans cette foulée, certains parents partagent qu'ils songent désormais à s'impliquer au sein de leur communauté et les membres du Conseil de la Communauté constatent non seulement que les familles sont moins souvent liées aux conflits de voisinage, mais qu'elles participent davantage aux activités qui leur sont offertes.

Cependant, si le discours de ces parents indique qu'ils ont amélioré leur confiance et pris conscience de leur situation, il demeure qu'à cette étape, ces derniers semblent tout au plus vouloir se tourner vers d'autres parents qu'ils ont connus dans le cadre du PRF et partager leurs acquis avec des gens de leur communauté immédiate. Si certains se disent prêts à s'engager dans leur communauté, leur discours ne laisse pas entrevoir que cela est pour s'activer, en tant que citoyens, à résoudre un problème collectif. L'expérience que les parents ont vécue au sein du PRF semble certes avoir contribué à les transformer dans une certaine mesure, en renforçant notamment leurs habiletés parentales de même que leur capital social. Mais si ce processus

laisse entrevoir que ces parents ont gagné un certain pouvoir sur leur situation, il ne faut pas en déduire que d'emblée celui-ci les conduira vers un désir de transformer, à leur tour, le monde dans lequel ils vivent. En d'autres mots, l'expérience du PRF semble avoir activé chez ces parents principalement la dimension individuelle du modèle du pouvoir d'agir. Ce constat n'est pas étonnant considérant que le PRF se centre surtout sur le renforcement des compétences. Mais sachant toutefois tous les efforts que les membres du Conseil de la Communauté ont mis pour que le programme puisse aussi contribuer à ce que les familles se tournent vers leur communauté, il semble néanmoins utile de bien le poser ici, pour éviter peut-être qu'il ne conduise à quelque extrapolation.

À cet égard, il est sans doute important de garder en tête que le premier combat des familles vivant dans des conditions difficiles consiste bien souvent à survivre et à conserver un minimum de dignité. Que la pauvreté les a conduites à l'isolement, par l'entremise d'une série de disqualifications qui ne sont pas seulement fonctionnelles et pécuniaires, mais également sociales et symboliques (Breton, 2002 ; Le Bossé, Gaudreau et al., 2002). Et par conséquent, qu'il est difficile pour ces familles de considérer qu'elles puissent prendre une place légitime au sein de la communauté (Bédard, 2002).

Dans cette logique, il serait compréhensible que ces familles qui ont participé au programme soient, avant toute chose, tentées de se concentrer sur la conservation de leurs acquis. Plus particulièrement le sentiment d'être compétentes et normales. Et par extension, que le plus important pour elles soit de préserver leurs liens avec une communauté de proximité qui pourra continuer de les appuyer dans les moments difficiles. Ceci sans jamais se projeter à d'autres niveaux au sein de leur communauté.

Or, considérant que les membres du Conseil de la Communauté sont toujours actifs et engagés auprès des familles ayant participé au PRF, il apparaît important de souligner que ces premiers pas, sans doute prometteurs, ne garantissent pas que, dans la suite des choses, ces familles entreprendraient des actions de grande envergure. Par exemple, des actions politiques visant à dénoncer les inégalités ou toute autre cause structurelle des problèmes concernant ces familles. Il s'avère en effet que la participation citoyenne ne sourit pas toujours aux personnes que l'on accompagne dans ces processus (Côté & Durand, 2002). Et bien qu'il puisse paraître paradoxal que les premières personnes concernées par les inégalités sociales ne soient pas celles qui voudront s'y adresser, il demeure primordial que les professionnels et professionnelles qui les accompagnent continuent de reconnaître leurs expériences, à titre de compétences complémentaires. De fait, l'idée du pouvoir d'agir, lorsqu'elle est appliquée au champ des pratiques sociales, consiste en « une démarche de développement d'un pouvoir d'agir à l'égard d'obstacles aux changements importants pour soi, ses proches ou la collectivité à laquelle on s'identifie » (Le Bossé, 2012, pp. 245). Par conséquent, le pouvoir d'agir implique de considérer que ce sont les personnes concernées par les processus qui orientent le changement. Et non pas l'intervenant ou l'intervenante, qui malgré ses intentions libératrices et bienfaitrices, doit toujours demeurer lucide face à son impuissance et ses propres idéaux (Lemay, 2006).

Cela dit, bien que ces retombées laissent croire que les familles ayant participé au programme ont repris un certain pouvoir sur leur situation, il demeure que les prochaines étapes invitent à la plus grande vigilance des intervenants et des intervenantes. D'une part, parce que cette recherche connaît certaines limites. Celle-ci ne se penche pas notamment sur le point de vue des jeunes ayant participé au programme alors qu'ils pourraient avoir une opinion très différente à propos des retombées du PRF sur leur vie et celle de leur famille. D'autre part, parce qu'il est important de rappeler que l'archétype du « sauveur » comme le

nomment Le Bossé, Bilodeau, et al. (2010) n'est jamais bien loin alors que celui du « passeur » qui est plus approprié au développement du pouvoir d'agir reste encore à développer. Dans cette posture, l'intervenant ou l'intervenante ne poursuit pas le but de prendre en charge la situation, mais d'aménager les conditions de passage face aux obstacles et de restaurer le mouvement d'épanouissement. Il s'agit donc d'un autre paradigme qui exige certains changements que les intervenants et les intervenantes ont sans doute amorcés en participant à un projet tel que le PRF, mais qui pourraient aussi s'avérer difficiles à maintenir.

D'ailleurs, il serait sans doute utile de se pencher sur cette question. Quelles sont les étapes que franchissent eux-mêmes les intervenants et les intervenantes qui s'engagent dans un tel processus? Évidemment, la première invite au recul et à la réflexion à propos du rôle du professionnel et de la finalité de son intervention (Le Bossé, Bilodeau et al., 2010). Mais, dans les faits, comment s'opère le changement vers cette nouvelle orientation? Comment les intervenants et les intervenantes font-ils face aux obstacles qui se présentent à eux dans ce processus? Et comment parviennent-ils, le cas échéant, à reprendre du pouvoir sur leur situation? En d'autres mots, il y a encore beaucoup à comprendre sur le développement du pouvoir d'agir. Certes au plan opérationnel, mais également au plan expérientiel chez les praticiens et les praticiennes qui s'efforcent de s'engager sur cette voie.

CONCLUSION

En conclusion, il est à retenir que le projet *Ensemble pour prévenir* est à surveiller, d'autant que celui-ci est toujours de vigueur et s'étend désormais dans d'autres villes du Québec. Les premiers résultats de l'évaluation du PRF indiquent en effet que les porteurs de cette initiative ont su développer une approche (globale, neutre, égalitaire, sans jugement ni diagnostic) qui apparemment favorise l'émergence d'une certaine confiance chez les familles vivant dans des conditions difficiles. Et que celle-ci suscite chez certaines d'entre elles le désir de s'engager auprès d'autres familles de leur communauté immédiate. Mais en revanche, cette première réussite conduit vers une autre réflexion incitant à croire qu'il faut pousser plus loin notre compréhension du processus associé au pouvoir d'agir. En regard des intervenants et intervenantes particulièrement et des enjeux que ceux-ci peuvent rencontrer en s'engageant sur cette voie avec les personnes qu'ils accompagnent. Il ne s'agit pas ici que des enjeux professionnels reliés au rôle d'expert. Mais aussi des enjeux personnels et expérientiels qui pourraient être reliés à leur propre engagement.

RÉFÉRENCES

- Ahmed, R., Bruce, S., & Jurcik, T. (2018). Towards a socioecological framework to support mental health caregivers: Implications for social work practice and education. *Social Work in Mental Health, 16* (1), 105-122. <https://doi.org/10.1080/15332985.2017.1336744>
- Bandura, A. (2011). The social and policy impact of social cognitive theory. In M. M. Mark, S. I. Donaldson & B. Campbell (Eds.), *Social Psychology and Evaluation* (pp. 31-71). The Guilford Press.
- Baribeau, C. (2009). Analyse des données des entretiens de groupe. *Recherches qualitatives, 28* (1), 133-148.
- Bédard, J. (2002). *Familles en détresse sociale*. A. Sigier.
- Bellamy, C. D., Rowe, M., Benedict, P., & Davidson, L. (2012). Giving back and getting something back: The role of mutual-aid groups for individuals in recovery from incarceration, addiction, and mental illness. *Journal of Groups in Addiction & Recovery, 7*(2-4), 223-236. <https://doi.org/10.1080/1556035X.2012.705703>

- Bengtsson, M. (2016). How to plan and perform a qualitative study using content analysis. *NursingPlus Open*, 2, 8-14. <https://doi.org/10.1016/j.npls.2016.01.001>
- Boisvert, R., & Pépin, M. (2004). *Les inégalités de santé et de bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec : une analyse écologique (phase II)*. Rapport de recherche. Direction de la santé publique, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, Gouvernement du Québec. <https://eweb.uqac.ca/bibliotheque/archives/18285069.pdf>
- Boutin, G. (2006). *L'entretien de recherche qualitatif* (2^e éd.). Presses de l'Université du Québec.
- Breton, M. (2002). Empowerment practice in Canada and the United States: Restoring policy issues at the center of social work. *The social policy journal*, 1(1), 19-34. https://doi.org/10.1300/J185v01n01_03
- Brody, G. H., Murry, V. M., Kogan, S. M., Gerrard, M., Gibbons, F. X., Molgaard, V., Brown, A. C., Anderson, T., Chen, Y.-f., Luo, Z., & Wills, T.A. (2006). The strong African American families program: A cluster-randomized prevention trial of long-term effects and a mediational model. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 74(2), 356–366. <https://doi.org/10.1037/0022-006X.74.2.356>
- Brook, J., McDonald, T. P., & Yan, Y. (2012). An analysis of the impact of the Strengthening Families Program on family reunification in child welfare. *Children and Youth Services Review*, 34(4), 691-695. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2011.12.018>
- Chamberland, M., & Le Bossé, Y. (2014). Rendre visible l'invisible : savoirs et prises de conscience de femmes immigrantes au sein d'organisations communautaires. *Alterstice*, 4 (1), 31-44.
- Coatsworth, J. D., Duncan, L. G., Berrena, E., Bamberger, K. T., Loeschinger, D., Greenberg, M. T., & Nix, R.L. (2014). The mindfulness-enhanced strengthening families program: Integrating brief mindfulness activities and parent training within an evidence-based prevention program. *New Directions for Youth Development*, 142, 45–58. <https://doi.org/10.1002/yd.20096>
- Côté, B., & Durand, D. (2002). Femmes immigrantes et Empowerment. *Rapport Synthèse*, 6(1), 4.
- Demazière, D. (2008). L'entretien biographique comme interaction négociations, contre-interprétations, ajustements de sens. *Langage et société*, 1(123), 15-35. <https://doi.org/10.3917/lis.123.0015>
- Deslauriers, J.-P. (2007). *Cadre de référence pour l'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif*. Centre d'étude et de recherche et intervention sociale. Série Pratiques Sociales no. 15. Université du Québec en Outaouais.
- Gottfredson, D., Kumpfer, K., Polizzi-Fox, D., Wilson, D., Puryear, V., Beatty, P., & Vilmenay, M. (2006). The Strengthening Washington DC Families Project: A randomized effectiveness trial of family-based prevention. *Prevention Science*, 7(1), 57-74. <https://doi.org/10.1007/s11121-005-0017-y>
- Krief, N., & Zardet, V. (2013). Analyse de données qualitatives et recherche-intervention. *Recherches en sciences de gestion*, 2(95), 211-237. <https://doi.org/10.3917/resg.095.0211>
- Kumpfer, K. L., Scheier, L. M., & Brown, J. (2020). Strategies to avoid replication failure with evidence-based prevention interventions: case examples from the strengthening families program. *Evaluation & the Health Professions*, 43(2), 75-89. <https://doi.org/10.1177/0163278718772886>
- Kumpfer, K., Trunnell, E., & Whiteside, H. (1990). The biopsychosocial model: Application to the addictions field. In R. C. Engs (Ed.), *Controversies in the Addiction's Field* (pp.55-67). Kendall/Hunt Publishing Company.
- Kumpfer, K. L., Whiteside, H. O., Greene, J. A., & Allen, K. C. (2010). Effectiveness outcomes of four age versions of the Strengthening Families Program in statewide field sites. *Group Dynamics: Theory, Research, and Practice*, 14(3), 211-229. <https://doi.org/10.1037/a0020602>
- Kumpfer, K. L., Xie, J., & Hu, Q. (2011). Engendering resilience in families facing chronic adversity through family strengthening programs. In K. Gow & M. Celinksi (Eds.), *Wayfinding through life's challenges: Coping and survival* (p. 461–483). Nova Science Publishers Inc.
- Lapierre, S., & Levesque, J. (2013). 25 ans plus tard... et toujours nécessaires! Les approches structurelles dans le champ de l'intervention sociale. *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, 19(1), 38-64. <https://doi.org/10.7202/1018041ar>
- Le Bossé, Y. (2012). *Sortir de l'impuissance. Invitation à soutenir le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités. Tome 1 : Fondements et cadres conceptuels*. Éditions ARDIS.
- Le Bossé, Y., Bilodeau, A., Chamberland, M., & Martineau, S. (2010). Développer le pouvoir d'agir des personnes et des collectivités. Quelques enjeux relatifs à l'identité professionnelle et à la formation des praticiens du social. *Nouvelles pratiques sociales*, 21(2), 174-190. <https://doi.org/10.7202/038969ar>

- Le Bossé, Y., Gaudreau, L., Arteau, M., Deschamps, K., & Vandette, L. (2002). L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir : Aperçu de ses fondements et de son application. *Canadian Journal of Counselling and Psychotherapy*, 36 (3), 180-193.
- Lemay, L. (2006). Le pouvoir et le développement du pouvoir d'agir (empowerment) : un cadre d'intervention auprès des familles en situation de vulnérabilité. In C. Lacharité, & J.-P. Gagnier (Eds.), *Comprendre la famille pour mieux intervenir: Repères conceptuels et stratégies d'action* (p. 102-127). Gaëtan Morin éditeurs.
- Maguin, E., Safyer, A., Nochajski, T. H., DeWitt, D., MacDonald, S., & Kumpfer, K. (2004). The impact of a family-based alcohol prevention program on parenting behavior. *Alcoholism: Clinical and Experimental Research*, 28(5), 873.
- Montero, M. (2009). Community action and research as citizenship construction. *American journal of community psychology*, 43(1-2), 149-161. <https://doi.org/10.1007/s10464-008-9224-6>
- Ninacs, W.A. (2002). *Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement économique communautaire au Québec* (Thèse de doctorat). Université Laval, Sainte-Foy, Québec.
- Ninacs, W.A. (2012). *Empowerment et intervention : développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Presses de l'Université Laval.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (4^e éd.). Armand Colin.
- Patton, M. Q. (2014). *Qualitative research & evaluation methods: Integrating theory and practice* (2^e éd.). SAGE publications.
- Puffer, E. S., Annan, J., Sim, A. L., Salhi, C., & Betancourt, T. S. (2017). The impact of a family skills training intervention among Burmese migrant families in Thailand: A randomized controlled trial. *PloS one*, 12(3). <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0172611>
- Riesch, S. K., Brown, R. L., Anderson, L. S., Wang, K., Canty-Mitchell, J., & Johnson, D. L. (2012). Strengthening Families Program (10-14) effects on the family environment. *Western Journal of Nursing Research*, 34(3), 340-376. <https://doi.org/10.1177/0193945911399108>